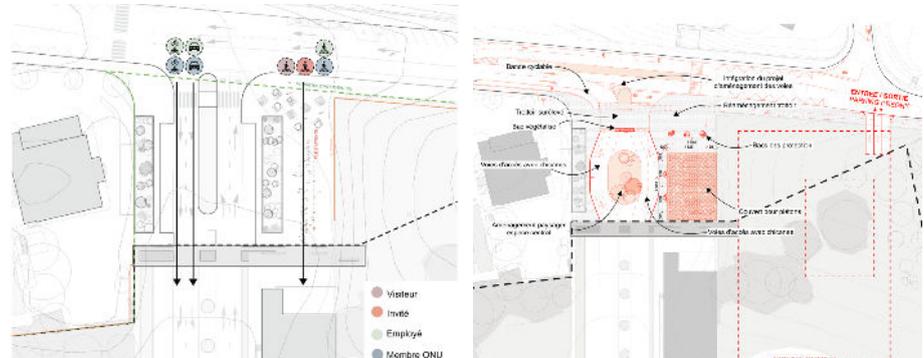




Coordonner le concept sécuritaire et le concept d'accès et de stationnement



Diagnostic et propositions de réaménagement d'une entrée

A l'origine, le site de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) était largement ouvert sur son environnement. Mais au cours du temps, il a été amené à se protéger de plus en plus en raison de risques de sécurité croissants. S'agissant d'une organisation dont le but principal est d'œuvrer pour la paix et de renforcer les relations entre les nations, la forte empreinte des dispositifs sécuritaires aux abords et aux entrées du site a une dimension quelque peu paradoxale.

Par ailleurs au fil du temps, le vaste parc dans lequel s'insèrent les bâtiments s'est effrité pour faire place à de nombreux espaces de stationnement créés et étendus au gré des besoins, sans vision directrice. Il en résulte une présence visuelle forte de la voiture, qui non seulement nuit aux qualités paysagères du site, mais devient aussi source de difficulté pour une bonne sécurisation du site. De plus, la croissance du nombre de véhicules et la complexification des contrôles se traduisent par des files d'attente aux entrées, qui perturbent le fonctionnement du réseau routier alentours.

La Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), en charge de la refonte du concept d'accès et de sécurité, a mandaté une étude préliminaire pour l'accompagner et l'orienter dans cette mission. L'enjeu de notre travail a été de concilier l'ambition de renouer avec ce symbole fondamental d'une institution ouverte sur l'extérieur et le défi d'une sécurité optimale des personnes, des ouvrages et des biens face aux multiples menaces potentielles ; et de retrouver par ailleurs, une qualité paysagère à la hauteur de l'aura de cette institution.

L'étude préliminaire a entre autres permis :

- ▶ de confirmer les possibilités d'optimisation du stationnement (localisation, mutualisation, gestion) et de mettre en évidence le potentiel paysager qualitatif des emprises libérées ;
- ▶ d'explorer l'intérêt d'un parking extérieur au périmètre sécurisé et d'établir un comparatif des cinq sites pressentis à cet effet, en termes d'accessibilité, de faisabilité et de coûts ;
- ▶ de proposer pour les deux accès au site (Pregny et Nations), un réaménagement plus qualitatif, plus fonctionnel et plus facile à sécuriser, pour les véhicules et pour les piétons ;
- ▶ de définir un dispositif de protection anti-intrusion s'intégrant de manière plus harmonieuse aux espaces emblématiques en bordure du site (place des Nations, portes d'accès).